



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Meyreuil (France), le 15 septembre 2020

Premiers résultats des audits

Le rapport de l'audit PWC, commandité par la nouvelle Direction, a démarré le 24 Juillet aux fins d'une part de faire la lumière sur certaines opérations suspectes, d'autre part d'établir l'état d'avancement exact du chantier Payra. Il ne sera toutefois pas disponible avant la semaine du 24 Septembre au mieux. Nous estimons donc plus sage de reporter le Conseil d'arrêté des comptes postérieurement à cette date.

Les difficultés rencontrées par PWC pour terminer leur audit sont de trois ordres :

- Indisponibilité des trois ordinateurs de l'ancienne Direction seuls à contenir certaines informations importantes de gestion et non sauvegardés sur le réseau de la Société, et ce malgré des relances par voie d'huissier. Une action judiciaire est en cours.
- Opacité de la filiale Marocaine dont le Président est par droit Marocain une personne physique et non GEP et impossibilité d'en obtenir les éléments financiers certifiés.
- Complexité de la méthode de calcul à l'avancement du chiffre d'affaires de GEP, essentiellement porté par le projet Payra. Les premières constatations sont que :

Certains postes de coûts ont été omis dans le budget, d'autres ont dépassé le budget initial et donc des surcoûts sont apparus impactant négativement la marge.

Les taux d'avancement utilisés dans les factures émises par la société ont été analysés supérieurs au réel par PWC. L'avancement estimé des travaux et par conséquent le chiffre d'affaires à retenir pour 2019 est donc remis en cause par PWC qui doit en donner une nouvelle valeur.

La conséquence de ces effets négatifs sur les comptes 2019 est selon l'estimation de la société une perte de 8 à 10 M€ pour l'exercice 2019. Ceci sera confirmé par les résultats définitifs de l'audit PWC, puis par le Conseil d'administration.

Dans ce contexte, des discussions constructives sont en cours en toute transparence avec le fonds d'investissement Rivage pour participer au financement des dépassements du projet Payra estimés à 10 M€ – sans que l'on puisse à ce stade augurer de l'issue des discussions.

Malgré cette situation difficile, la nouvelle Direction espère pouvoir à la fois prendre dans les prochaines semaines les mesures requises et recevoir le support financier externe nécessaire pour assurer la continuité de l'exploitation de GEP avec le soutien de ses partenaires eu égard à la valeur intrinsèque du projet Payra et à la qualité des projets et prospects auxquels elle a accès et ainsi reprendre une saine marche en avant.

Pour rappel, le tribunal de commerce d'Aix en Provence a autorisé le report de l'assemblée générale en novembre 2020.

À propos de Global EcoPower :

GEP est un acteur clé de la « green industrie » à travers deux activités :

- Une activité historique **de construction de centrales ENR** utilisant l'éolien, le photovoltaïque et la biomasse comme sources d'énergies. GEP intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la construction à l'exploitation des centrales. GEP a construit et mis en service plus de 10 centrales représentant une capacité installée de plus de 150 MW ;
- Une nouvelle activité à plus forte valeur ajoutée **de construction et développement** de complexes de « Green Energy Business » incluant une activité écologique fortement consommatrice d'énergie.

GEP construit actuellement un premier complexe algo-solaire à Payra-sur-L'Hers (Aude) qui combine production d'énergie verte et culture de spiruline. Ce complexe permet non seulement au site de production d'être en autonomie totale pour ses besoins en énergie, mais également d'être en excédent d'énergie, ce qui impactera positivement et significativement la rentabilité d'exploitation.

Le « Green Energy Business » en quelques mots ...

Dans le cadre de la transition écologique, le « Green Energy Business » associe la production d'énergie verte à une activité écologique industrielle, afin de minimiser l'impact sur l'environnement. Le « Green Energy Business », qui consiste à construire des complexes à énergie positive verte, pérennise le prix de revient du produit écologique grâce à l'autoconsommation.